

Définition du poste

L'animateur en EHPAD est un(e) professionnel(le) qui contribue à une qualité de vie optimale en EHPAD en proposant à l'ensemble des résidents des activités, des animations, des sorties en fonction de l'organisation de l'établissement. Il s'adapte aux attentes et besoins des résidents tout en leur proposant des activités nouvelles et innovantes.

Missions

Les différentes missions peuvent être réunies sous 3 domaines de compétences

Accompagnement

- Accueil du nouveau résident au sein de l'établissement en collaboration avec l'ensemble des professionnels des différents secteurs d'activité au sein de l'établissement
- Participation active à la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé (PAP) et son suivi. L'animateur pourra être le référent de certains résidents

Animation

- Définir le projet d'animation en fonction des PAP et du projet d'établissement
- Etablir et présenter le budget de l'animation à la direction
- Organiser le planning des animations en collaboration avec l'équipe soignante
- Concevoir les activités individuelles ou collectives
- Participer aux moments festifs de la ville (carnaval, festival...)
- Proposer des activités manuelles et artistiques
- Proposer des activités intellectuelles et de maintien de la mémoire
- Proposer des activités physiques et de bien-être
- Proposer des sorties culturelles et de rencontres sociales
- Proposer des temps d'échanges intergénérationnels
- Proposer des activités liées aux nouvelles technologies et à l'informatique

Coordination

- Coordonner les interventions des bénévoles et professionnels extérieurs
- Evaluer les activités et rédiger des comptes-rendus
- Participer sur le territoire aux différents groupes de travail entre animateurs
- Accueil et suivi des différents stagiaires

Qualités attendues

- Très bon sens de la communication
- Empathie
- Écoute
- Patience
- Pédagogie
- Diplomatie
- Dynamisme
- Organisation
- Disponibilité

Horaires

9h30-17h30.

En fonction des animations et des périodes de l'année les horaires pourront être variables.

Possibilité de travail le samedi, le dimanche et/ou jour férié au regard des animations folkloriques de la ville.

Relations hiérarchiques

Le directeur de l'établissement

Relations fonctionnelles

IDEC, soignants, professionnels des différents secteurs d'activité de l'établissement

Autres relations de travail

Etablissements scolaires du territoire, associations, bénévoles, familles des résidents, artistes et entrepreneurs.

Obligations liées au poste

Titulaire du permis de conduire en cours de validité

Titulaire d'un diplôme en animation